



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agriculture

Question écrite n° 122926

## Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'anonymat des parcelles « OGM » demandé par certains agriculteurs. Le principe de responsabilité des exploitants par rapport à leur choix et à l'information des élus comme des consommateurs va à l'encontre de l'anonymat de ces parcelles. Même si, bien sûr, les destructions volontaires sont tout aussi condamnables. Il le prie donc de bien vouloir lui préciser sa position sur cette question.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Remiller](#)

**Circonscription :** Isère (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 122926

**Rubrique :** Environnement

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 mai 2007, page 4359